



DÉPLACEMENTS PAR LA ROUTE

GUYANCOURT

Le golf national de Guyancourt accueillera les épreuves olympiques de golf du **1er au 4 août** puis du **7 au 10 août**.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Fermeture à la circulation motorisée sur l'avenue de l'Europe et l'avenue du Golf et déviation par la RD36.
- La circulation sera restreinte dans le quartier de la Bretonnière et sur une portion de l'avenue Léon Blum.

ELANCOURT

La colline d'Elancourt accueillera les épreuves de VTT les **dimanche 28 et lundi 29 juillet**.

Des restrictions de circulation sont à prévoir les **28 et 29 juillet** :

- Fermeture à la circulation motorisée de la RD912 entre le rond-point des Saules et le rond-point Marcel Dassault.
- Restrictions d'accès à la ZAC des Côtes.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le Vélodrome national accueillera les épreuves olympiques de cyclisme sur piste du **5 au 11 août** puis de paracyclisme du **29 août au 1er septembre**. Les épreuves olympiques de BMX racing se tiendront dans le Stadium les **1er et 2 août**.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Fermeture à la circulation motorisée de la rue Laurent Fignon et de la rue des Louvières
- La circulation sera restreinte sur le rond-point de la Paix Céleste



DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

SECTEUR DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES



• La gare de Saint-Quentin-en-Yvelines sera très sollicitée les jours de compétitions, aux horaires d'arrivées et départs de spectateurs. Les **28 et 29 juillet** nécessitent une vigilance particulière, pensez à adapter votre itinéraire en conséquence.



• L'activation des périmètres de sécurité pendant les épreuves rend nécessaire l'adaptation de l'offre de bus (déviation, arrêts reportés ou non desservis). Le réseau bus sera aussi très fortement impacté par les épreuves de cyclisme sur route les **3 et 4 août**. Consultez le site d'Île-de-France Mobilités pour le détail des lignes impactées.

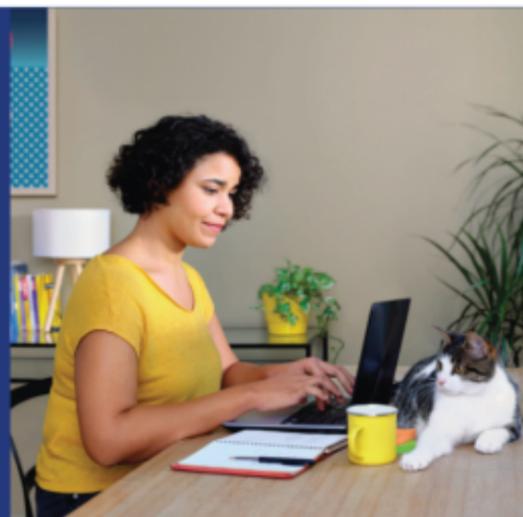
NOS CONSEILS POUR BIEN SE DÉPLACER

Favorisez le télétravail si vous en avez la possibilité.

Si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer :

- Privilégiez les déplacements à pied ou à vélo pour les courtes distances.
- Favorisez le co-voiturage pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes.
- En transports en commun, privilégiez les gares qui ne desservent pas directement un site de compétition.

A défaut consultez la carte interactive ou la météo des gares pour adapter vos horaires pour éviter les périodes de forte affluence sur le site anticiperlesjeux.gouv.fr



MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

PAYS HÔTE



ANTICIPER SES
DÉPLACEMENTS PENDANT
LES JEUX
dans les Yvelines



Flashez moi
pour plus
d'informations !

Yvelines

LES IMPACTS DES JEUX SUR VOS DÉPLACEMENTS

YVELINES

Flashez moi pour plus d'informations dans les Yvelines :



anticiperlesjeux.gouv.fr/yvelines

VERSAILLES



DÉPLACEMENTS PAR LA ROUTE

Le parc du Château accueillera les épreuves d'équitation, de pentathlon moderne et de para-équitation du 27 juillet au 11 août puis du 3 au 7 septembre.

Le centre-ville de Versailles sera également traversé par le relais de la Flamme le 23 juillet puis par les courses cyclistes sur route, les 3 et 4 août et les marathons, les 10 et 11 août.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Pendant les Jeux Olympiques : fermeture à la circulation motorisée de la RD10 à partir du 24 juillet au soir et des déviations seront mises en place vers les RD91, RN12b et RD129.
- Pendant les Jeux Paralympiques : fermeture à la circulation motorisée des deux voies Nord de la RD10 du 3 au 8 septembre.
- Les rues Pierre de Nolhac et de l'Indépendance Américaine seront également fermées à la circulation motorisée du 27 juillet au 11 août.
- La circulation sera restreinte sur la RD7 et autour des gares de Versailles Rive Droite, Versailles Château Rive Gauche et Versailles Chantiers, les jours d'épreuves.



LES JEUX DANS LES YVELINES

Le département des Yvelines est le 3ème territoire olympique de France avec un total de 10 disciplines sportives accueillies sur 5 sites de compétition : le parc du Château de Versailles, le Golf national de Guyancourt, la colline d'Élancourt, le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines et son stade de BMX à Montigny-le-Bretonneux. Le département accueillera également des courses cyclistes sur route ainsi que le marathon olympique.



LES IMPACTS SUR LA ROUTE

DES VOIES RÉSERVÉES

Une voie sur les autoroutes A12 et A13 dans chaque sens de circulation sera réservée au transport des athlètes, délégations officielles, véhicules de secours et de sécurité du 15 juillet au 13 août puis du 27 août au 8 septembre.

DES ITINÉRAIRES OLYMPIQUES

avec des navettes spectateurs (bus) depuis les gares vers les sites olympiques dans les heures qui encadrent les compétitions.

DES PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ

seront activés autour des sites olympiques yvelinois, avec circulation motorisée interdite ou réglementée.

DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

aux abords des sites olympiques et lors des épreuves sur route (cyclisme et marathon).



DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Gares de Versailles Rive Droite, Versailles Château Rive Gauche et Versailles Chantiers



- Ces trois gares de Versailles seront très sollicitées les jours de compétitions, aux horaires d'arrivées et de départs de spectateurs pendant les Jeux Olympiques et, dans une moindre mesure, pendant les Jeux Paralympiques.
- Certains jours nécessitent une vigilance particulière du fait de la concomitance d'événements à Versailles et à Saint-Quentin-en-Yvelines : les 28 et 29 juillet, et les 3, 4, 9, 10 et 11 août.



- L'activation des périmètres de sécurité et l'organisation du transport des spectateurs par navettes depuis les gares rendent nécessaire l'adaptation de l'offre de bus (déviations, arrêts reportés ou non desservis, notamment au niveau des gares).
- En particulier, la gare routière de Versailles Chantiers sera fermée pendant les Jeux Olympiques et fortement impactée pendant les Jeux Paralympiques, ainsi que pendant les périodes de montage et de démontage des zones de navettes spectateurs avant et après les Jeux.
- Le réseau bus sera aussi très fortement impacté par les épreuves de cyclisme sur route les 3 et 4 août et le marathon les 10 et 11 août. Consultez le site d'Île-de-France Mobilités pour le détail des lignes impactées.



LES ÉPREUVES SUR ROUTE

COURSES CYCLISTES - 3 et 4 août

- La circulation motorisée sera interdite sur le parcours 3h avant et au moins 2h après le passage des coureurs. Retrouvez les horaires de fermeture sur anticiperlesjeux.gouv.fr

MARATHON - 10 et 11 août

Les épreuves de marathon se dérouleront le samedi 10 et dimanche 11 août et traverseront les centres-villes de Versailles et de Viroflay. La circulation motorisée sera fortement perturbée tout au long du week-end. Le report des déplacements non-essentiels est recommandé.

- Les axes suivants seront fermés à la circulation le samedi 10 août à partir de 3h jusqu'au 12h45 puis de 18h jusqu'à 12h45 le dimanche 11 août :

- Avenue des Etas-Unis à Versailles
- Avenue de Saint-Cloud à Versailles
- Avenue Rockefeller à Versailles
- Avenue du Général Leclerc à Viroflay

POUR TOUTES LES ÉPREUVES SUR ROUTE

- Des points de cisaillement sont prévus pour permettre la traversée du parcours de la course par les véhicules motorisés riverains et les piétons. Horaires et modalités disponibles sur le site Anticiper les Jeux.
- Le réseau de bus sera fortement impacté par les épreuves sur route.
- 69 communes des Yvelines seront traversées par les épreuves sur route. Retrouvez la liste sur : anticiperlesjeux.gouv.fr/yvelines/epreuves-route

PASS JEUX

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Seulement si vous faites partie des personnes pouvant obtenir une dérogation et si vous avez besoin d'accéder :

- à un périmètre rouge avec un véhicule motorisé, autour des sites de compétitions. Le périmètre rouge est activé 2h30 avant chaque session sportive, et est levé entre 1h30 et 2h00 après la fin de la dernière session.

- au périmètre gris autour de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques entre le 18 et le 26 juillet, quel que soit votre mode de déplacement.

COMMENT L'OBTENIR ?

Rendez-vous sur la plateforme de la préfecture de Police : pass-jeux.gouv.fr

